

## A LA FOLIE, PAS DU TOUT

Sylvie SESÉ-LÉGER

Lorsqu'on se plonge dans la littérature analytique consacrée aux problèmes de l'analyse didactique, de la formation du psychanalyste, ceux de la transmission et de la passe, problèmes souvent confondus, rarement articulés, on perçoit les débats institutionnels, dans le registre feutré ou dans le registre passionné. Mais ce qui s'entend magistralement, ce sont les malentendus, les contresens, les quiproquos et surtout une résistance des psychanalystes à dire la psychanalyse.

Ainsi, Lacan qui venait d'énoncer sa Proposition le 9 octobre 1967, parlait-il déjà d'échec bien avant qu'il ne proclamât en 1978 à Deauville : "Bien entendu, c'est un échec complet cette passe" (1).

Depuis 1926, au congrès de Bad Hombourg, la règle est instaurée selon laquelle il faut une analyse personnelle didactique pour être analyste. Le problème, c'est que soixante ans plus tard on cherche encore à définir une analyse qui est une analyse et un analyste qui est un analyste.

Donc, le 15 décembre 1967, à l'université de Rome, Lacan fit une conférence intitulée "De Rome 53 à Rome 67. La psychanalyse. Raison d'un échec". Il avait quelques jours plus tôt, le 6 décembre, prononcé un discours à l'E.F.P. pour expliquer sa Proposition sur la passe qui avait provoqué les remous qu'on sait dans son École.

La raison de l'échec - commente-t-il - est à déceler du côté de cette résistance des psychanalystes.

L'automne 1967 - cela fait tout juste vingt ans - c'est aussi le début du séminaire sur l'acte analytique.

Relevons quelques formules de la conférence romaine.

(je me suis voué à la réforme de l'entendement (écho spinozien où Lacan centre, ce qu'il fera sans relâche, le problème sur le désir de l'analyste) qu'impose une tâche dont c'est un acte que d'y engager les autres. Si peu que l'acte flanche, c'est l'analyste qui devient le vrai psychanalysé, comme il s'en apercevra aussi sûr qu'il est plus près d'être à la hauteur de la tâche.

Mais ceci laisse voilé le rapport de la tâche l'acte.

(L'acte, c'est ce par quoi le psychanalyste se commet à en répondre.

On sait qu'il est admis que la tâche d'une psychanalyse l'y prépare : ce pourquoi elle est qualifiée de didactique.

Comment de l'une à l'autre passerait-on, si la fin de l'une ne tenait pas à la mise au point d'un désir poussant à l'autre ?

Ces formules sont-elles autre chose que des tautologies. Ce n'est pas sûr.

En revanche, repérer que cet objet psychanalyse suscite une résistance apporte un élément de connaissance de cet objet. C'est l'inconscient qui est en cause.

Lacan n'hésite pas à affirmer que "Rien sur ceci (Lacan veut parler de l'acte analytique) n'a été articulé de décent. Or je témoigne (pour en avoir une expérience de trente ans) que même dans le secret où se juge cette accession, soit par l'office de psychanalystes qualifiés, le mystère s'épaissit encore. Et toute épreuve d'y mettre une cohérence, et notamment pour moi d'y porter la même question dont j'interroge l'acte lui-même, détermine chez certains que j'ai pu croire déterminés à me suivre, une résistance assez étrange" (2).

Après dix ans de fonctionnement de la passe à l'E.F.P., sa reprise depuis cinq ans aux C.C.A.F., pouvons-nous affirmer que cette résistance est tombée ?

La question de l'acte analytique a toujours été brûlante quand le terme "psychanalyse" est mis en position de qualification, c'est-à-dire, quand l'institution a son mot dire qu'elle profère généralement sous forme de nomination, de titre, avant toute élaboration de critères, quand le discours du maître prend la place du discours analytique.

La garantie, produite par une institution, concernant ses membres, peut-elle éviter les positions de pouvoir ? Difficilement si cette institution n'a pas clarifié ce que sont ses critères de garantie et si elle fonctionne dans la présupposition et l'implicite d'un même code, comme si on était tous d'accord sur la définition de la psychanalyse et du psychanalyste et sur les signes auxquels on les reconnaît infailliblement. La participation des jurys de passe est fort instructive sur cette cacophonie muette ; autant de membres, autant de critères.

Parmi les "points vifs" à résoudre, le plus brûlant reste celui de la reconnaissance du psychanalyste, à entendre comme un génitif absolu (cf. le désir du psychanalyste).

A quoi reconnaît-on le psychanalyste ?

Par qui est-il reconnu ?

Qui Que Quoi reconnaît-il ?

C'est le refoulement de cette question par les sociétés existantes et satisfaites de leur mode de recrutement, de leurs didacticiens et "didactisés", de leurs critères d'habilitation, qui a conduit Lacan à promouvoir un autre type de repérage de l'être analyste.

La Proposition sur la passe a précisément été écrite pour parer aux effets de pouvoir d'une communauté analytique dont le lien est peut-être cette passion essentielle qu'est l'ignorance (3) : n'en rien vouloir savoir du qui quoi comment pourquoi analyste.

Mon propos n'est pas de retracer historiquement la présence de cette passion dans l'histoire du mouvement analytique avec les différentes scissions, mais de mettre en évidence comment de cette passion naissent les quiproquos et comment l'institution conçue pour y faire obstacle peut de fait les redoubler et aboutir à une impasse ; impasse généralement attribuée aux avatars transférentiels de chacun quand le pouvoir du transfert, en fin de cure, verse dans l'hypnose (4), quand l'institution devient l'autre scène du transfert (5).

Nous reviendrons sur ces points.

Essayons préalablement de cerner les quiproquos qui surgissent dès qu'on tente de trouver des critères pour définir la psychanalyse, le psychanalyste. Les différentes associations devraient logiquement se regrouper autour de points de doctrine qui les différencient. Or, bien souvent, elles se constituent autour de personnes dont les querelles de

pouvoir ne sont que divertissement.

S'opposant au principe de la liste de didacticiens et son cortège d'effets imaginaires de maîtrise, Lacan énonçait dans son acte de fondation de l'E.F.P. : "Un psychanalyste est didacticien de ce qu'il a fait une ou plusieurs psychanalyses qui se sont avérées didactiques. Lacan affirmait là le rôle de l'après-coup en ce qui concerne la qualification d'une psychanalyse comme didactique, ce qui, bien sûr, allait à l'encontre de la traditionnelle sélection préalable.

On lit avec intérêt la critique par Piera Aulagnier de ce mode de recrutement. Elle l'expose dans le numéro I de **Topique** (6), revue née de la scission de 1969 sur la passe, précisément. Son article, intitulé "Sociétés de psychanalyse, psychanalyse de société", présente plusieurs mérites ; d'abord celui d'offrir au lecteur une conception clairement formulée du rapport aliénant de tout sujet à toute société d'analystes.

Le second mérite de ce texte est d'énoncer ce que j'ai appelé le quiproquo. Ce que Piera Aulagnier semble ne pas vouloir ou ne pas pouvoir entendre, c'est que le psychanalyste, cet être bizarre qui échappe aux mailles de tous les filets, ne se confond pas d'abord avec le praticien de la psychanalyse. Quiproquo qui redouble celui de la fin et du terme de l'analyse.

Or, cette distinction - telle est la lecture que j'en fais - est le pivot du texte de la Proposition de 67, bien que Lacan ne le dise pas explicitement.

Piera Aulagnier s'interroge, cependant, avec pertinence sur la notion de vocation psychanalytique, notion qui s'impose lorsqu'on a recours une sélection l'entrée ou qu'on la remet plus tard.

Cette interrogation sur la vocation est reprise étrangement par Ginette Raimbault, en 1978, à Deauville, lorsqu'elle énonce que pour fabriquer un analyste il faut une certaine grâce au départ. "Nous ne disons pas que l'on devient analyste par la grâce de Dieu, mais que, sans elle, on ne le devient certainement pas... A rien d'autre le "beaucoup d'appelés, peu d'élus" ne nous a paru mieux s'appliquer" (7).

Ce que nous avons entendu dans les jurys de la passe aux C.C.A.F. - en tout cas pendant les quatre ans où j'ai moi-même fait partie de ces jurys - ne nous invite pas à poursuivre sur cette pente. Bien souvent, nous aurions été heureux d'entendre une profession de foi dans une vocation analytique.

Le passage au fauteuil qui n'implique pas qu'il y ait eu forcément passage à l'analyste (8), est souvent présenté comme un fait parmi d'autres, trivial, parfois même non situé dans le temps.

Nous n'optons pas pour la vocation mais plutôt pour le repérage d'une logique inconsciente qui se dévoile dans une temporalité logique elle aussi : celle de l'élucidation d'un transfert.

En quoi Lacan fait-il une avancée théorique essentielle concernant l'analyste didactique ?

Pourquoi son avancée théorique n'a-t-elle pas eu les effets pratiques escomptés ?

Pourquoi a-t-elle été en fait déniée dans la pratique institutionnelle ?

Pourquoi cette déception réitérée - notre association n'y échappe pas - concernant le matériel recueilli dans les passes, tel point que les jurys baissent les bras : on n'en peut rien tirer pour une théorisation, une "critériologie" (9) ?

C'est sur une énigme que Lacan a construit sa proposition qui n'avait pas pour but - du moins consciemment exprimé - de recueillir une nouvelle définition du psychanalyste. La définition du psychanalyste selon Lacan se trouve à foison dans son séminaire et ses

conférences. Il y tient dur comme fer : "l'analyste fonctionne dans l'analyse comme représentant de l'objet a".

Sommes-nous d'accord avec cette définition ? Les témoignages des candidats la passe permettent-ils de confirmer ou d'infirmer cette définition ?

Il n'est pas certain que ce soit ça que la procédure permette d'entendre.

"L'acte analytique consiste à autoriser la tâche analysante avec ce qu'elle comporte de foi dans le sujet supposé savoir". Tel est l'autre pôle de la définition lacanienne du psychanalyste. (Séminaire "L'acte analytique", 7-2-68)

L'énigme, pour Lacan, porte sur la "raison folle" qui fait que quelqu'un peut vouloir occuper cette place.

Car l'analyste représente cette part perdue de nous-même, objet partiel qui maintient pendant toute la durée de la cure l'illusion du tout un à laquelle finalement on renonce, lorsque l'analyse est effectuée, comme à ce qui voilait la castration, c'est-à-dire cette part à jamais chue du réel du corps qui nous inscrit dans une temporalité incontournable (10) dont nous préservait le fantasme.

Comment l'analyste peut-il souhaiter faire l'expérience de la désupposition du savoir qui lui est en quelque sorte déposée en gage par l'analysant, comment peut-il souhaiter connaître "le désastre" - ce sont les termes de Lacan - alors qu'il sait à quelle place il a lui-même réduit son propre analyste ?

Car tel est le prix de l'individuation sans le confort marécageux de l'identification au moi fort de l'analyste.

Comment peut lui venir "l'idée de prendre le relais de cette fonction", "qu'est-ce que c'est que cette idée qui vient dans la boule" et qui pousse certains à être psychanalyste pour d'autres raisons que celle de s'installer.

voilà brièvement résumées les interrogations de Lacan autour des années 67-68.

Mais me direz-vous, comment se fait-il que Lacan n'a pas entendu "ces raisons folles" et avec lui tous les praticiens de l'analyse, dans les cures qu'il conduisait ?

Cette question avait été soulevée par Anne Levallois dans ses "Éléments de réflexion sur la passe" (11). Or, ce n'est pas la curiosité, la pulsion épistémophilique - si cela existe - d'un praticien, fût-il Lacan, qui est en cause (12) c'est l'essence du transfert lui-même qui impose la nécessité d'une procédure comme celle de la passe qui permette que se creuse l'écart entre l'analyste et le praticien (13).

Ce que je soutiendrais comme thèse aujourd'hui c'est que la passion dans l'institution analytique est liée la méconnaissance de cet écart.

A. Rondepierre disait hier qu'il était "impossible qu'une analyse ne comporte pas de reste transférentiel et que la passe donnait un éclairage sur ce reste". Entend-il "reste" comme l'objet a lacanien, le solde de la tâche analysante ? Ce qui peut signifier que, sans une sortie de l'analyse - un pas de côté qui peut-être un acting out - ce qu'est parfois le recours à la procédure de la passe, une analyse n'est pas achevable. Question difficile qui mérite d'être débattue.

Je fais référence à l'exposé d'A. Rondepierre car il avait, à Lyon, posé les prémisses d'une théorie du transfert contenant sous-jacente une théorie de la passe, quelque chose que j'avais entendu comme une transmission à l'envers quand le praticien se met à associer, dans les moments de transfert ça passe de l'analysant à l'analyste, l'Einfall de l'analyste "c'est dans cette passe que se signale le refoulement du Vorstellungsrepräsentanz."(14), c'est-à-dire

l'objet a.

Je ferai également référence à une intervention lumineuse de Marjolaine Hatzfeld répondant à R. Grimberg et à son exposé sur "La place de la levée du refoulement dans le séminaire de Lacan", toujours aux journées des C.C.A.F. à Lyon ; je cite Marjolaine Hatzfeld "comme le suggère R. Grimberg à la fin de son exposé, le refoulement va porter essentiellement non plus sur un signifiant mais sur l'objet a qui est d'une toute autre structure puisqu'il vient masquer ce trou du savoir sexuel. Cet objet support du sujet dans le fantasme, c'est lui qu'il s'agit de lever au terme d'une analyse" (15).

J'avais moi-même articulé - toujours Lyon où nous parlions tous de la pratique freudienne - cette question du refoulement originaire celle du négatif et l'angoisse dont la présence dans la passe était le signe de cet objet perdu et là je réponds à J. Nassif sur le négatif en psychanalyse ; j'avais avancé - ce que je maintiens aujourd'hui que l'envers de l'amour de transfert est l'angoisse vérité de la haine (16).

Continuant à m'interroger sur la passe et voulant préciser ce que j'appelle sa nécessité structurelle liée au transfert, j'ai relu un texte de Freud d'avant la seconde topique ; il s'agit du chapitre XXVII sur le transfert dans les **Nouvelles leçons sur l'introduction la psychanalyse** (1916-17)". Le transfert - écrit Freud - peut ainsi être comparé la couche intermédiaire entre l'arbre et l'écorce, couche qui fournit le point de départ à la formation de nouveaux tissus et l'augmentation d'épaisseur du tronc" (17).

Vous reconnaissez la définition de la névrose de transfert, maladie artificielle qui remplace la maladie originelle. L'écueil de cette théorisation freudienne est, bien sûr, la méconnaissance de la place qu'occupe le désir de l'analyste dans cette nouvelle formation. La théorie lacanienne du transfert avec justement la butée que représente l'objet a - disons entre l'analyste et l'analysant - permet de comprendre pourquoi l'interprétation analytique n'a pas toujours raison de cette maladie - de ce que, depuis hier, nous appelons la passion du transfert.

Le problème c'est qu'il y a des cures où cette maladie artificielle, cette passion est repérée à la fin et dans l'après-coup comme création de l'inconscient, ouvrant par là même la voie à de nouvelles créations, et d'autres cures où ce repérage est comme barré.

C'est l'intérêt de la passe quand elle permet d'entendre comment le désir d'être analyste est lié la formation d'un de ces nouveaux tissus entre écorce et arbre.

Pour terminer, voici les points qui - selon moi - font enjeu. Je les présente de façon abrupte pour lancer le débat.

1. La psychanalyse didactique ou psychanalyse pure est celle qui a constitué ce désir d'être analyste en symptôme, mais pas n'importe quel symptôme, un symptôme produit par cette maladie artificielle.

2. Ce qui est en cause dans la passe ce n'est pas la compétence d'un praticien, c'est l'existence du psychanalyste.

3. Du psychanalyste plutôt que le psychanalyste.

4. Seule définition possible : celle d'une position éthique. Et là, bien entendu la question est tout fait délicate et demande d'être abordée avec précaution : cette position est probablement à rapprocher de la position éthique stoïcienne : accepter l'ordre du monde, autrement dit, la castration.

5) Un critère de repérage du psychanalyste : la présence dans les témoignages des passants de la question de l'imposture et de l'angoisse qu'elle suscite. Sur 11 candidatures, je

l'ai, pour ma part, entendue deux fois. L'imposture ou la limite des moyens ou encore, quand du psychanalyste fait obstacle au praticien (18). Autrement dit, quand surgit l'antinomie psychanalyste-praticien.

6. Le jury de la passe comme fiction nécessaire pour que la vérité vienne à la barre et pourquoi pas sous forme d'imposture.

7. La garantie du praticien suppose une autre procédure institutionnelle.  
C'est à confondre les deux que se maintient la passion dans l'institution.

- 
- (1) "L'expérience de la passe", **Lettres de l'École** 23, 1978, p. 181.
  - (2) **Scilicet** I, Paris, Seuil, 1968, p
  - (3) S. Heller et H. Debray nous ont parlé hier de cette passion.
  - (4) Monique Besse avait soulevé avec pertinence cette question dans son travail sur le toxique dans la cure, lors des journées de juin 1987 des C.C.A.F. "**L'irréremédiable**" **Clinique des Passions** 1, Cahiers 5.
  - (5) Question présente dans les ouvrages de F. Roustang depuis **Un destin si funeste**.
  - (6) **Topique** I, "La formation du psychanalyste", Paris, PUF, 1969, p
  - (7) **Lettres de l'École** 23, P. 35.
  - (8) de même que parler voix haute en étant allongé sur un divan avec quelqu'un assis derrière vous dans un fauteuil ne suffit pas constituer une analyse.
  - (9) Terme emprunté J.-P. Valabrega dans son article sur "Les voies de la formation psychanalytique", dans le même numéro I de **Topique** ; article qui met l'accent sur les problèmes du "réseau et de l'appartenance" du psychanalyste.
  - (10) Ce que J. Nassif appelait hier "avoir affaire au corps mortel du roi".
  - (11) Article polémique publié dans **Ornicar** 12/13, décembre 1977, p
  - (12) "Comment ne voyez-vous pas que c'est moi-même dans mes analyses que je mets en question dans la procédure de la passe" (Lacan).
  - (13) Le raccord entre psychanalyse en intention et psychanalyse en extension est à travailler partir de cet écart.
  - (14) "Concept essentiel de la règle fondamentale de l'analyse freudienne : l'Einfall" Le "ce qui vient". **Cahiers** 4, La pratique de l'analyse freudienne, congrès des 31 mai et 1er juin 86 Lyon, p. 112-113.
  - (15) **Cahiers** 4, p. 35.
  - (16) "Le rôle des affects dans la levée du refoulement. La passe", **Cahiers** 4, p. 40.
  - (17) p. 421 de l'édition de la petite bibliothèque Payot, 1963.
  - (18) Lacan opposait le psychanalyste au fonctionnaire de la psychanalyse "La fin d'une analyse peut n'avoir fait qu'un fonctionnaire du discours analytique. C'est maintenant souvent le cas" (Note sur le choix des passeurs. Texte interne l'E.P. adressé par Lacan aux Analystes de l'École). Le fonctionnaire c'est celui qui se contente d'utiliser une méthode et un procédé (cf. Définition de la, psychanalyse publiée en 1922 dans **l'Encyclopédie**).